



COMMISSION DE  
L'OCÉAN INDIEN

*Du 28 juillet au 03 août 2020*

*Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.*

## 1. COI et ses projets

<b>1.1</b>	<b>Coopération régionale.....</b>	<b>2</b>
	-Du rectorat à la COI pour Vêlayoudom Marimoutou	
	-[AUDIO] COI : la relance régionale post-Covid-19 parmi les priorités du nouveau Secrétaire général	
<b>1.2</b>	<b>Veille sanitaire.....</b>	<b>5</b>
	-[AUDIO] Reconnaissance de l'expertise de Maurice dans les maladies vectorielles	
<b>1.3</b>	<b>Biodiversité.....</b>	<b>6</b>
	- Nouvelle convention de financement pour les écosystèmes de l'océan Indien	
<b>1.4</b>	<b>Gestion de déchets.....</b>	<b>7</b>
	- Projet ExPLOI : vers une nouvelle approche de la gestion des déchets dans l'océan Indien	
<b>1.5</b>	<b>Changement climatique.....</b>	<b>8</b>
	- Des projections climatiques plus précises dans l'océan Indien	

## 2. Centres d'Intérêts

<b>2.1</b>	<b>Transition énergétique.....</b>	<b>9</b>
	- Transition énergétique : Vers la création d'une industrie inclusive	
<b>2.2</b>	<b>Environnement.....</b>	<b>10</b>
	-Covid-19 : les aires protégées en détresse	
<b>2.3</b>	<b>Tourisme.....</b>	<b>11</b>
	- Le nombre de touristes chute de 56% au premier semestre de 2020 dans le monde	
<b>2.4</b>	<b>Economie.....</b>	<b>12</b>
	- Madagascar-FMI : D'autres négociations en vue	

## Du rectorat à la COI pour Vêlayoudom Marimoutou

Recteur de l'académie de La Réunion depuis mars 2016, Vêlayoudom Marimoutou a pris les commandes de la Commission de l'océan Indien (COI) le 16 juillet dernier.

Sensibilisé aux questions de défense, puisque c'est sous son autorité que les Classes défense et sécurité globales\* (CDSG) ont été instaurées dans les collèges de La Réunion, le recteur Vêlayoudom Marimoutou a pris de nouvelles fonctions : il a été nommé secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) lors du 34e Conseil des ministres de la COI en mars dernier. La crise Covid-19 a obligé une prise de fonction à distance le 16 juillet dernier, par voie de visioconférence.

Le Réunionnais Vêlayoudom Marimoutou succède ainsi à Hamada Madi, originaire des Comores, dont le mandat a été marqué par des réformes institutionnelles, un renforcement du positionnement dans le paysage politique et diplomatique de la zone sud l'océan Indien, l'arrivée du câble Internet très haut débit METISS, la mise en place d'une architecture de sécurité maritime, la signature de 11 projets d'énergies durables et plusieurs accords de coopération dans les domaines sanitaire, climatique ou alimentaire.



Passation par visioconférence pour le nouveau secrétaire général de la COI, Vêlayoudom Marimoutou © COI

### Vers la résilience des îles

« Dans son allocution d'investiture, Vêlayoudom Marimoutou a balisé les priorités de son action », détaille la COI dans un communiqué.

- la sécurité : « C'est un agenda commun avec une vision océanique pour la construction de cette liberté. C'est un agenda de surveillance maritime, de protection de nos espaces maritimes, de protection de nos espaces marins. La France exercera la présidence de la COI l'année prochaine et nous approfondirons l'agenda d'intégration autour de la sécurité maritime. »
- le climat et la biodiversité : « l'agenda climatique est absolument décisif » parce qu'il s'agit de l'avenir immédiat de nos îles, de leur résilience et « l'agenda biodiversité est un agenda stratégique pour toute la région » car il est question de « notre capital naturel ».
- l'économie : « la question de la connectivité des réseaux et de ses réseaux de transport est centrale, économiquement et politiquement. [...] La connectivité est le premier pilier de la stratégie économique qui doit être développée dans la région. »

Pour rappel, la Commission de l'océan Indien (COI), dont la présidence est tournante, est une organisation intergouvernementale qui regroupe, depuis 1984, cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. « Vélayoudom Marimoutou entend donc réconcilier l'agenda économique et l'agenda environnemental aux fins du développement durable. Pour ce faire, il s'agira aussi de promouvoir davantage encore les énergies durables, l'éducation et les offres de formation ou encore la santé. L'approche est globale et vise à faire émerger une Indianocéanie authentiquement durable. C'est toute la mission de la COI ». Il a désormais quatre ans devant lui pour mener à bien son programme. //VK (photo d'archive © Valérie Koch – Tous droits réservés)

## Plus d'informations :

- <http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2020/07/29/elle-succede-a-velayoudom-marimoutou-chantal-manes-bonnisseau-nommee-rectrice-de-academie-de-la-reunion,122424.html>
- <https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2020/07/29/Chantal-Bonnisseau-est-la-nouvelle-rectrice-de-lacademie-Reunion>
- [https://www.zinfos974.com/Chantal-Manes-Bonnisseau-premiere-femme-a-la-tete-de-l-academie-de-La-Reunion\\_a158069.htm](https://www.zinfos974.com/Chantal-Manes-Bonnisseau-premiere-femme-a-la-tete-de-l-academie-de-La-Reunion_a158069.htm)
- [https://www.zinfos974.com/Chantal-Manes-Bonnisseau-est-la-nouvelle-rectrice-de-La-Reunion\\_a157091.html](https://www.zinfos974.com/Chantal-Manes-Bonnisseau-est-la-nouvelle-rectrice-de-La-Reunion_a157091.html)
- <https://freedom.fr/chantal-manes-bonnisseau-devient-rectrice-de-la-region-academique-la-reunion/>
- <https://www.linfo.re/videos/toutes-nos-videos/chantal-manes-bonnisseau-nouvelle-rectrice-de-la-reunion>
- <http://outremers360.com/politique/nomination-chantal-manes-bonnisseaudorigine-reunionnaise-nouvelle-rectrice-de-la-reunion>
- [https://www.drom-com.fr/articles/nomination-chantal-manes-bonnisseau-dorigine-reunionnaise-nouvelle-rectrice-de-la-reunion\\_9203.htm](https://www.drom-com.fr/articles/nomination-chantal-manes-bonnisseau-dorigine-reunionnaise-nouvelle-rectrice-de-la-reunion_9203.htm)
- <https://www.lequotidien.re/actualites/region/une-reunionnaise-prend-la-tete-de-notre-academie/>

## [AUDIO] COI : la relance régionale post-Covid-19 parmi les priorités du nouveau Secrétaire général

by Daivik Rajcomar



Plus d'échanges entre les pays de la région pour assurer la sécurité alimentaire, des actions à court et long terme pour riposter contre la Covid-19. Ce sont quelques-unes des priorités du nouveau Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI). Vêlayoudom Marimoutou a pris son poste à la mi-juillet cette année.

Il veut que l'Océan Indien soit une zone de paix avec la libre circulation des biens.

Image d'illustration : Commission de l'océan Indien

## [AUDIO] Reconnaissance de l'expertise de Maurice dans les maladies vectorielles



Maurice est reconnu pour son expertise dans les maladies vectorielles et peut être un exemple pour les pays de la région et membres de la Commission de l'océan Indien : observation du nouveau secrétaire général de la COI. Vêlayoudom Marimoutou explique que l'expertise de Maurice dans la gestion de la crise sanitaire peut être un atout lors de différents échanges. D'ajouter que Maurice mérite parfaitement sa place au sein du réseau 'SEGA-One Health' plateforme d'échanges sur les maladies vectorielles.

**Compte rendu : Natacha Martin Bhawoo**

## Nouvelle convention de financement pour les écosystèmes de l'océan Indien



Une nouvelle convention de financement a été signée entre Jean Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et la Commission de l'océan Indien (COI) le 20 février à Maurice pour la préservation du capital naturel de l'océan Indien. Cofinancé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'AFD, 10 millions d'euros ont été alloués pour la résilience des écosystèmes côtiers aux effets du changement climatique.

Le projet de résilience des zones côtières dans l'océan Indien (RECOS) vise à renforcer la résilience de ces écosystèmes présents sur le littoral pour qu'ils puissent continuer à jouer leurs rôles environnementaux et socio-économiques. Mis en place au sein des Etats-membres de la COI (Maurice, l'Union des Comores, la France au titre de la Réunion, Madagascar et les Seychelles), le projet interviendra sur des sites pilotes dans les régions côtières les plus touchées par l'augmentation du niveau de la mer.

Les sites de Morondava à Madagascar, à Flic-en-Flac à Maurice et sur les îles des Seychelles et des Comores ont été pré-identifiés pour la sauvegarde de la biodiversité comme les mangroves qui sont en voie de disparition. Une gestion durable de ces ressources sera développée sur chaque site pilote afin de renforcer la résilience des populations sur les littoraux. Pour ce faire, des solutions basées sur la nature et sur une gestion intégrée des espaces côtiers seront mises en avant par les différents partenaires du projet.

Le projet RECOS vise également à renforcer la gouvernance régionale de ces espaces côtiers en matière de protection de la biodiversité et à développer des chantiers d'exploitation durable générateurs de revenus pouvant être répliqués à l'ensemble des îles.

Les îles de l'océan Indien sont particulièrement menacées au changement climatique par la montée des eaux. 80% des récifs de l'Indianocéanie sont dès aujourd'hui menacés ou dégradés et l'érosion du littoral est de plus en plus marquée. Comme partout ailleurs, ces écosystèmes côtiers (mangroves, récifs coralliens, végétation littorale, bassin versant etc.), fournissent des services écosystémiques essentiels pour les populations et il est important de les protéger.

## Projet ExPLOI : vers une nouvelle approche de la gestion des déchets dans l'océan Indien



L'impact de la pollution des déchets plastiques présents dans les océans n'échappe pas aux îles de l'Indianocéanie (Sud-Ouest de l'océan Indien) qui y sont fortement exposées et pour lesquelles l'océan représente la première ressource des Etats insulaires de la région. La question de la pollution plastique est ainsi passée au centre des actions de la Commission de l'océan Indien (COI) dans ses actions à portées environnementales.

Afin d'apporter une réponse efficace à la problématique des déchets qui s'empilent sur les plages et dans l'océan, la COI s'est dotée en janvier 2019 d'un plan d'action pour la gestion des déchets dans l'objectif d'éviter que ces derniers ne prennent le large. Financé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), le projet ExPLOI, pour Expédition plastique océan Indien, est un projet d'envergure régional qui mettra en place une étroite collaboration entre les Etats membres de la COI, le secteur privé et les ONG de l'environnement.

Centré sur l'océan, le projet ExPLOI est prévu d'être lancé à la fin de l'année 2020 et s'inscrit à la croisée des problématiques économiques, écologiques et scientifiques des îles. Il devrait permettre de mieux comprendre l'impact de la pollution plastique marine sur les Etats de la région, sensibiliser la population et le secteur privé sur cette pollution et développer une économie circulaire régionale. Dans le cadre du développement d'une économie bleue, la COI, qui va assurer la coordination du projet, va concevoir une meilleure filière de traitement des déchets et promouvoir leur recyclage localement. Depuis plusieurs années maintenant, la COI met en place de nombreuses actions et projets pour une meilleure gestion des déchets, avec la mise en place d'un observatoire régional des déchets, un accompagnement des Etats membres et la création d'un environnement permettant la recherche et l'innovation sur cette thématique



## Des projections climatiques plus précises dans l'océan Indien



Lancé en janvier 2019 par Météo-France et la Commission de l'océan Indien (COI), le projet BRIO (*Building Resilience in Indian Ocean*) a pour objectif de doter les pays de l'océan Indien de simulations climatiques de haute résolution. Ce outil va permettre une meilleure représentation des événements extrêmes et des précipitations dans la région et de développer des projections sur le climat jusqu'à la fin du siècle.

Plus d'un an après le lancement du projet, les premiers résultats ont été présentés plus tôt dans l'année dans les locaux de Météo-France Réunion. Ces résultats montrent un réchauffement de 3 à 5°C en 2100 sur le bassin dans le scénario pessimiste, et de 1 à 2°C dans le scénario optimiste. Dans les deux scénarios, un réchauffement plus conséquent est attendu sur le continent africain et Madagascar. Une baisse des précipitations est également attendue qui prévoit de créer une forte augmentation des épisodes de sécheresse dans la région.

Les projections sur l'évolution du climat local réalisées par le projet BRIO vont être déterminantes pour adapter les différents pays du bassin du Sud-Ouest de l'océan Indien aux effets du changement climatique qui n'étaient encore que très peu couverts par les modèles climatiques antérieurs. Une meilleure connaissance sur les données climatiques va en effet permettre aux pays concernés de mieux préparer leurs politiques publiques environnementales sur les tendances à venir.

Les résultats obtenus apporte une meilleure précision des données climatiques à long terme du bassin régional et sont plus adaptés à cet espace. Le modèle climatique utilisé apporte en effet une visualisation précises de ces données grâce à un modèle à 12km de résolution qui permet une bonne représentation du relief très accidenté des pays de la COI.

Après cette première phase d'étape, les experts BRIO vont analyser l'impact du réchauffement attendu sur divers secteurs (santé, agriculture, gestion des catastrophes naturelles etc.) et les résultats obtenus seront utilisés pour d'autres projets régionaux mis en oeuvre par la COI comme le RSIE3 (santé publique) et le PRESAN (sécurité alimentaire) financé par la FAO.

## Transition énergétique : Vers la création d'une industrie inclusive

Trouver des solutions à la pauvreté énergétique. Telle est la mission du nouveau comité africain sur la transition énergétique au sein de la Chambre Africaine de l'Energie. « On ne peut pas discuter de cette transition énergétique sur notre continent sans prendre en compte la pauvreté énergétique et la nécessité de créer une industrie énergétique inclusive qui crée des emplois et procure des biens et des services localement », a déclaré Nj Ayuk, président de la Chambre africaine de l'énergie. Cette entité s'est ainsi engagée à bâtir une industrie de l'énergie qui fonctionne pour tous, mais reste préoccupée par la prédominance d'un discours international qui s'imposerait au continent au détriment des meilleurs intérêts des Africains. Alors que le continent se remet du Covid-19, la Chambre travaillera sur la promotion de solutions et d'opportunités qui accordent la priorité à la fourniture d'une énergie abordable et fiable aux Africains tout en créant des emplois et en soutenant l'entrepreneuriat local.

N.R

## Covid-19: les aires protégées en détresse

Par [Les Nouvelles](#) sur 01/08/2020



Le Forum des professionnels de la gestion des aires protégées terrestres de Madagascar (Lafa) a récemment publié une étude relative aux impacts du Covid-19 sur les aires protégées dans la Grande île. Le résultat est sans appel : la vulnérabilité des aires protégées s'est accrue et 29 aires protégées sur 123 ont connu plus de feux que l'année dernière sur la même période, dont 6 avec une augmentation drastique.

Les activités illégales comme la production de charbon et les défrichements sauvages sont aussi en hausse. Dans l'aire protégée de Bongolava, au nord-ouest de Madagascar par exemple, les fours à charbons illégaux recensés passent de 53 en décembre 2019 à 123 en mai 2020, soit une hausse de plus de 100%.

Ratalata Razafisoa, président de Mihavao, organisation communautaire qui gère l'aire protégée Amoron'i Onilahy, au sud-est de Toliara, témoigne de l'impossibilité de « mener des sensibilisations auprès des communautés et des patrouilles à cause de la crise sanitaire ». D'où l'augmentation des délits tels que les défrichements, les feux de brousses et les vols de bétails et de culture. Entre avril et mai, on a observé 21 départs de feux dans cette aire protégée, qui a été pourtant l'une des moins défrichées de Madagascar en 2019 (32 ha).

Arh.

## **Le nombre de touristes chute de 56% au premier semestre de 2020 dans le monde**

Dans le monde entier, le secteur du tourisme fait grise mine. De janvier à mai 2020, le nombre de touristes internationaux a chuté de 56% par rapport à la même période en 2019, rapporte l'Organisation Mondiale du Tourisme. Cela représente 300 millions de visiteurs en moins et 320 milliards de dollars de perte.

“C'est plus du triple des pertes enregistrées au niveau des recettes du tourisme international pendant la crise économique mondiale de 2009”, a estimé l'organisation.

La situation n'est pas encore prête à s'améliorer avec la recrudescence du coronavirus et les risques de reconfinement. L'agence craint d'ailleurs “la mise en danger de 100 à 120 millions d'emplois directs dans le tourisme” et table sur une chute pouvant aller jusqu'à 80% de touristes en moins pour toute l'année 2020, entraînant des pertes estimées à 1.200 milliards de dollars.

## Madagascar-FMI : D'autres négociations en vue



Poignée de main entre le ministre de l'Economie et des finances, Richard Randriamandrato, et le Chef de mission du FMI pour Madagascar, Charalambos Tsangarides, lors d'une mission de revue du programme FEC.

**Ayant probablement présenté des dossiers solides, Madagascar et le Rwanda sont les deux premiers pays africains à avoir décroché un double décaissement de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) en un temps record**

« Les ressources supplémentaires au titre de la Facilité de Crédit Rapide aideront à répondre aux besoins de financement urgents pour atténuer l'impact de la pandémie, y compris les dépenses de santé et de protection sociale et à soutenir les plus vulnérables, ainsi qu'à catalyser des ressources supplémentaires des donateurs ». C'est ce qu'indique notamment le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International dans son communiqué relatif au décaissement supplémentaire de 171,9 millions de dollars en faveur de Madagascar pour faire face à la pandémie de Covid-19.

### **Nécessaire**

En somme, et comme l'atteste le FMI, Madagascar peut encore postuler à d'autres financements de la part d'autres bailleurs multilatéraux ou bilatéraux. Le FMI estime d'ailleurs que le recours à ces financements supplémentaires s'avère nécessaire. *"Dans le contexte actuel d'incertitude élevée, un soutien supplémentaire pourrait être nécessaire pour alléger le poids de l'ajustement. La décision des autorités de demander à bénéficier de l'Initiative de suspension du service de la dette soutenue par le G-20 et le Club de Paris et l'utilisation des ressources ainsi débloquées pour financer les dépenses de santé et d'aide économique liées au Covid-19, sont les bienvenues* », poursuit le FMI qui reconnaît visiblement la performance dont font preuve les autorités financières nationales dans la maîtrise de la viabilité de la dette publique. En termes plus simples, le fait pour Madagascar de recourir à d'autres financement n'expose pas à un surendettement. « Le

*risque de surendettement public de Madagascar reste modéré, mais avec des perspectives soumises à de forts aléas. Cela souligne l'importance de préserver la viabilité budgétaire une fois la crise stabilisée. Les autorités restent déterminées, au-delà de leur réponse immédiate à la crise, à poursuivre les réformes nécessaires pour une croissance plus forte, plus inclusive et durable ».*

### **Nouveau programme**

En somme, d'autres négociations sont attendues. Sur ce point, d'ailleurs, le ministère de l'Economie et des finances prépare déjà les prochaines étapes des pourparlers, notamment avec le FMI. Le ministre de l'Economie et des finances, Richard Randriamandrato, va, dans les mois qui viennent, entamer les négociations pour un nouveau programme de 3 ans au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) avec le FMI. Et ce, en vue d'un décaissement vers la fin de cette année. Des négociations qui ont toutes les chances d'aboutir sur des résultats positifs quand on sait la performance dont font preuve les autorités financières du gouvernement. Une performance qui s'est notamment manifestée par le fait que Madagascar et le Rwanda, ayant probablement présenté des dossiers solides, ont pu bénéficier de deux décaissements en seulement 4 mois. On rappelle en effet qu'en avril, Madagascar a déjà bénéficié de 166 millions de dollars au titre de la FCR. Les 171,9 millions de dollars décaissés vendredi dernier portent déjà le montant accordé par le FMI à 337,9 millions de dollars. Un montant qui n'est pas loin de ce qu'avait obtenu le précédent régime au cours de trois années de programme FEC avec le FMI.

**R.Edmond.**